

Les signataires du Rebut Global

Madame Claudette Journault
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Montréal, le 5 janvier 2004

Objet : Position des Signataires du Rebut Global sur le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Sainte-Sophie : La CMM dans sa cour et pas ailleurs !

Madame,

Les signataires du Rebut Global souhaitent par la présente donner à la Commission du BAPE leur position sur le projet d'agrandissement du site d'enfouissement sanitaire de Sainte-Sophie.

La coalition, formée depuis un an environ, regroupe près d'une centaine d'organismes préoccupés par la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Depuis sa constitution, la coalition fait valoir sa position quant à la mise en place d'une véritable gestion écologique de nos déchets dans le cadre de l'élaboration du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR). Bon nombre des groupes qui la constituent ont d'ailleurs participé aux consultations publiques et ont déposé un mémoire sur le PMGMR.

La coalition considère que l'élimination des déchets de la CMM doit se faire sur son territoire. Or, le site de Sainte-Sophie reçoit actuellement environ 24 % des déchets de la CMM voués à l'enfouissement. La *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008* est pourtant claire : une de ses priorités vise la régionalisation de l'enfouissement des déchets. Il faut donc changer nos manières de faire. Optant pour la tendance inverse, la CMM a dernièrement pris position en faveur de l'agrandissement du site d'enfouissement de Sainte-Sophie. La coalition a dénoncé, par voie de communiqué, cet appui de la CMM à un projet qui va à l'encontre de la Politique.

Les Signataires du Rebut Global tiennent donc à rappeler dans le cadre de ces consultations publiques que les Plans de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la CMM et des MRC avoisinantes sont en processus d'élaboration. Ces plans doivent notamment privilégier la hiérarchie des 3RV et la régionalisation de l'enfouissement des déchets. Dans ce contexte, il ne

doit pas être pris en compte les besoins de la CMM pour l'analyse de ce projet d'agrandissement du site de Sainte-Sophie. En effet, cela irait totalement à l'encontre de ces orientations puisque cela lancerait le message que l'enfouissement demeurerait la destination principale des matières résiduelles que l'on produit et que les lieux d'enfouissement actuels utilisés par la CMM le resteraient. Par ailleurs, la coalition désire redire que souscrire à la demande d'Intersan viendrait biaiser les PGMR qui ne sont encore ni adoptés ni appliqués.

Les Signataires du Rebut Global réitèrent donc que la CMM doit gérer l'enfouissement de ses déchets dans sa cour et pas ailleurs, par conséquent pas à Sainte-Sophie !

Finalement, la coalition réaffirme sa position générale sur les modes de gestion des matières résiduelles que notre société doit mettre en place dès maintenant : la réduction à la source doit être le premier objectif à viser, suivi par la récupération à des fins de réemploi, de compostage et de recyclage. Les sites d'enfouissement ne doivent plus être une destination privilégiée comme c'est malheureusement encore le cas, mais devenir le dernier choix à ne faire que pour disposer des vrais déchets ultimes. Pour y parvenir, nous devons nous doter des moyens nécessaires tant financiers que réglementaires et développer les partenariats avec les organismes oeuvrant dans les divers secteurs de la récupération.

Meilleures salutations.

Robert Perreault
Conseil régional de l'environnement de Montréal
Au nom des *Signataires* du Rebut Global

p.j.
Liste des Signataires du Rebut Global
Communiqué de presse du 3 décembre 2002
Communiqué de presse du 5 novembre 2003

Les signataires
du Rebut Global

1. ABCP Architecture et Urbanisme, 1751, rue Richardson, Montréal
2. Action RE-buts, 4200 rue Adam, Montreal
3. AGED du Haut-Richelieu, C.P. 120, Mont St-Grégoire
4. Ambioterra, C.P. St-André, B.P. 32073, Montréal
5. Association Habitat Montréal, Montréal
6. Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique, 489 A rue Principale, St-Léon-de-Standon
7. Atelier Chomeur du Bas Richelieu, 165, Hotel-Dieu, CP 1065, Sorel-Tracy,
8. AQPERE, 6400, 16^e avenue, Montréal
9. CACE, Collège de Rosemont, 6400, 16^e avenue, Montréal
10. Carrefour Blé, 712, rue St-Denis, Montréal
11. Centre d'écologie urbaine, 3516 rue du Parc, Montreal
12. Centre de la nature Mont-St-Hilaire, 422, rue des Moulins, Mont St-Hilaire
13. Centre d'information sur l'environnement de Longueuil, 150, rue Grant, Longueuil
14. Centre régional de récupération et de recyclage de Laval, 2633 rue Leconsusier, Laval
15. CFAD, 661 Rose de Lima, Montréal
16. Coalition laurentienne pour une gestion régionale des déchets (CLGRD) (450) 569-6992
17. Coop de la maison verte, 5785, rue Sherbrooke Ouest, Montréal
18. Comité central de l'environnement de la Commission scolaire de Montréal, 3737, rue Sherbrooke Est, Montréal
19. Comité de citoyens de Laval-des-Rapides, 106, rue Denck, Laval
20. Comité de citoyens de la Presquile, 149, chemin Presquile, Le Gardeur
21. Comité environnement de l'AREQ-04^E, 225, chemin du Roy, Drummondville
22. Comité ZIP Jacques-Cartier, Montréal
23. Conseil communautaire NDG, 6580 Sherbrooke Ouest, Montreal
24. Conseil régional de l'environnement de la Montérégie (450) 441-3371
25. Conseil régional de l'environnement de Lanaudière (450) 756-0186
26. Conseil régional de l'environnement de Laval (450) 664-3503
27. Conseil régional de l'environnement de Montréal (514) 842-2890
28. Conseil régional de l'environnement des Laurentides (450) 565-2987
29. Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (819) 475-1048
30. Corporation Saint-laurent, 2420, rue Beaubien est #200, Montréal
31. Éco-jardins de Lasalle, 1191, 90^e avenue, Lasalle
32. École Père-Marquette, 6050, rue Marquette, Montréal
33. École St-Étienne, 5959, rue Christophe Colomb, Montréal
34. École ST-Fabien, 6500 rue De Reuty, Montréal
35. Éco-habitation.com, 70 des Pins, Montréal
36. Éco-nature de Laval, 345, boul. Ste-Rose, Laval
37. Éco-quartier Cartierville, 5090 rue de Salaberry, Montréal
38. Éco-quartier Mile-End, 5550, rue Parc, Montreal
39. Éco-quartier Jeanne-Mance, 3986, St-Urbain, Montréal

40. Éco-quartier Laurier, 2165, rue Mont-Royal Est, Montréal
41. Éco-quartier Louis-Riel, 6151-A rue Beaubien Est, Montréal
42. Eco-quartier Maisonneuve, 4375, rue Ontario Est, Montréal
43. Eco-quartier Petite-Patrie, 226, rue St-Zotique, Montréal
44. Éco-Quartier Plateau Mont-Royal, 1251, rue Rachel Est, Montréal
45. Éco-quartier de la Pointe-aux-prairies, 9630 4^e rue, Montréal
46. Éco-quartier Saint-Jacques, 2022, de la Visitation, Montréal
47. Éco-quartier Tétreaultville, 3077, avenue Lebrun, bur.101, Montréal
48. Écosyst'aine urbain, 5420, rue (514) 279-6139
49. Énergie Solaire Québec, 460 rue Sainte-Catherine Ouest, bur.701, Montréal
50. ENJEU Bois-de-Boulogne, 361, rue Du Vallon, Montréal
51. Entreprises Qualité de Vie, 573, rang St-Antoine, Laval
52. ENvironnement JEUnesse, Montréal
53. Équipe Missionnaire Petite-Bourgogne, 3044, rue Delisle, Montréal
54. FLAM, 111, rue des Laurentides, suite 200, Laval
55. Fondation de Transition, 5000, rue Henri Julien, Montréal
56. Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED), 4200 rue Adam, Montréal
57. Jeunes au travail, 2595, rang Haut St-François
58. Greenpeace, 2444 rue Notre-Dame-Ouest, Montréal
59. GRIP-UQAM, C.P. 8888, Centre-Ville, Montréal
60. Groupe Équilibre, Collège Montmorency
61. Groupe de Recherche en écologie sociale, 953, rue Cherrier #2, Montreal
62. Les Laboratoires Druide, 154, Oneida Dr., Pointe-Claire
63. Maisonnée de Laval, 2255, rue Bienville, Laval
64. McGill University, Département de biologie, 1205, Dr.Penfield, Montréal
65. Moisson Montréal, 6880 Cote de Liesse, Montréal
66. NatureAction Beloeil Mont Saint-Hilaire, 124, rue Brodeur, Mont-St-Hilaire
67. Nature-Action Boucherville, CP 243, Boucherville
68. Pro-vert Sud Ouest / Eco-quartier Louis-Cyr
69. RécupérAction Jeunesse, 1151 Autoroute 440 Ouest, Laval
70. Regroupement de Jardinage écologique du Québec, C.P. 134, Drummondville
71. Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (514) 861-7022
72. Regroupement Vert de Sainte-Geneviève-de-Berthier (450) 836-7913
73. Renaissance, 7250, St-Laurent, Montréal
74. Réseau des ressourceries du Québec (RRQ) (514) 875-5869
75. Réseau québécois des groupes écologistes, 4200 rue Adam, Montréal
76. Réseau québécois pour la simplicité volontaire, 1710, rue Beaudry, Montréal
77. Résidant Vert, 3950, rue Beethoven, Brossard
78. RESEQ, 2884, rue Masson, Montréal
79. ROCL, 344, rue Parent, St-Jérôme
80. Rousseau Lefebvre, 3221, Autoroute 440 Ouest, bur.215, Laval
81. Société de développement environnemental de Rosemont (SODER), 2884, rue Masson, Montreal
82. Solidarité St-Henri, Sir Georges Étienne-Cartier, bur.200, Montréal
83. SOS Déchets, 4186 Route Arthur Sauvé, Mirabel
84. STOP (514) 393-9559 ou (514) 934-1662

85. Sustainable Development Association
86. Terres urbaines, 4466, rue Marquette, Montréal
87. Troupe Luni-Vert (514) 282-6638
88. Union St-Laurent Grands Lacs, 338, rue Adam, Montréal
89. Vermitroc, 3775 rue Plamondon app. 9, Montréal
90. YMCA Pointe-St-Charles / Eco-quartier Pointe-St-Charles, 255, rue Ash, Montréal

Les signataires du Rebut Global

COMMUNIQUÉ

SORTONS DE LA GRANDE NOIRCEUR - Les *Signataires du Rebut Global* se mobilisent sur la question des déchets sur le territoire du Grand Montréal

Pour diffusion immédiate. Montréal, le 3 décembre 2002. Une vingtaine des principaux organismes dans le domaine de la gestion des déchets de la grande région de Montréal ont décidé de se regrouper pour former le groupe des *Signataires du Rebut Global*. Cette nouvelle coalition s'est donnée pour mandat de sortir la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) de la grande noirceur d'une gestion des déchets qui va à l'encontre des principes du développement durable en favorisant une surconsommation et un gaspillage de nos ressources au profit de l'industrie de l'enfouissement. La CMM regroupe la moitié de la population du Québec et envoie à l'élimination plus de trois (3) millions de tonnes de déchets annuellement; la majorité à l'extérieur de son territoire. La Loi sur la qualité de l'Environnement oblige la CMM à élaborer un plan de gestion de ses matières résiduelles d'ici le 31 décembre 2003.

Les *Signataires du Rebut Global* défendent l'idée qu'il est nécessaire de marquer une rupture avec les modes de gestion traditionnels des déchets et d'adopter un nouveau modèle basé sur une gestion vraiment écologique.

Les *Signataires du Rebut Global* refusent de se faire complices d'une situation qui perpétuerait l'enfouissement massif, pêle-mêle et sur le dos des régions. Ils demandent donc que la CMM intègre les principes de la gestion écologique des déchets dans son plan de gestion des matières, soit :

1. une prise en charge sur son territoire des déchets qu'elle génère;
2. un plan de gestion de ses matières résiduelles (PGMR) qui soit proactif, tenant compte prioritairement de la réduction à la source, de la réutilisation et du recyclage / compostage (3R) et, ultimement, de l'élimination sélective et sécuritaire;
3. un PGMR responsabilisant l'ensemble des intervenants sur son territoire, notamment, en leur faisant payer les vrais coûts reliés à leur production de déchets et qui favorise les entreprises d'économie sociale en environnement, telles les ressourceries;
4. une place plus grande pour les citoyens et les groupes dans les processus décisionnels entourant la gestion des déchets ainsi que dans les moyens de mise en oeuvre.

Inquiets devant le fait qu'ils risquent d'être mis devant un fait accompli, les *Signataires du Rebut Global* invitent la CMM à répondre aux questions suivantes:

- Où en est le bilan sur la gestion des déchets sur son territoire et quand sera-t-il rendu public?
- Quelles seront les ressources qui seront investies par la CMM pour la production d'un scénario basé sur la mise en place d'une gestion des déchets basée sur les 3R et les ressourceries, sans exportation et sans modes de gestion non-écologiques tels l'enfouissement pêle-mêle, l'incinération ou la bioréaction?
- De quelle façon la CMM appliquera-t-elle son droit de regard sur l'importation de déchets sur son territoire?
- Quelles ont été les négociations ayant eu lieu entre la CMM et les exploitants de lieux d'élimination à l'extérieur de son territoire?
- Comment la CMM se positionne-t-elle face au projet de la compagnie BFI-UTL inc. et sa demande d'agrandissement de 40 millions de m³ de son dépotoir à Lachenaie?

**Plan de gestion des matières résiduelles :
LA CMM TIENT UN DOUBLE DISCOURS**

Montréal, le 05 novembre 03- Le regroupement des *signataires du Rebut Global* reproche à la Communauté métropolitaine de Montréal de tenir dans le dossier de la gestion des matières résiduelles un double discours. En effet, bien que cette dernière soutienne dans son Plan de gestion des matières résiduelles, plan actuellement soumis à la consultation publique, ne pas avoir de position définitive sur la question des sites d'enfouissement, les organismes réunis sous la bannière des Signataires du Rebut Global ont mis la main sur un rapport de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) qui fait clairement état des représentations faites par la CMM en faveur de l'agrandissement du site d'enfouissement de déchets de Sainte-Sophie, propriété de la compagnie Intersan.

Dans une décision rendue le 3 octobre dernier, la CPTAQ a autorisé l'utilisation d'une superficie supplémentaire de 65 hectares à des fins non agricoles pour l'agrandissement du dépotoir de Sainte-Sophie. Or, dans cette même décision, il est explicitement fait état des représentations favorables faites par la CMM en faveur de l'agrandissement du site demandé par Intersan. Le Comité exécutif de la CMM a fait des représentations en ce sens dans une correspondance datée du 21 août 2003. Dans cette correspondance la CMM prend position en soulignant que cet agrandissement est d'intérêt métropolitain.

Les Signataires du Rebut Global tiennent à rappeler que le Plan de gestion des matières résiduelles qui fait justement actuellement l'objet d'une consultation publique est volontairement muet à l'égard des sites d'enfouissement et à leur localisation sur le territoire. Il s'agit en effet de l'une des dimensions les plus délicates du dossier puisque la localisation de tels sites d'enfouissement soulève toujours des controverses. Plus encore, le nombre et l'importance de ces sites sont au cœur des enjeux liés à l'atteinte des objectifs de la politique québécoise en matière de réduction, réemploi, recyclage et compostage des matières résiduelles puisque l'enfouissement de nos déchets, moins coûteux que ces alternatives, ne peut être considéré pour l'atteinte des objectifs de la politique. La région de Montréal ne récupère toujours que 17 % de ses matières résiduelles domestiques.

Cette prise de position de la CMM, faite en catimini et en opposition au discours officiel, inquiète au plus haut point les organismes qui mettent de plus en plus en doute la crédibilité du Plan et la volonté réelle des élus de la CMM de prendre les moyens nécessaires pour se conformer à la politique québécoise. Cette intervention de la CMM vient s'ajouter à la demande de report de cinq ans qu'elle a formulée au ministre Mulcair. Les contrats d'enfouissement continuent d'être renouvelés par les villes sans contrainte. Bref, les Signataires du Rebut Global croient avoir de bonnes raisons de s'inquiéter des intentions réelles de la CMM dans ce dossier.

-30-

Pour information :

Robert Perreault 842-2890 poste 222

Karel Ménard 396-2686